

COMMUNE DE JUVIGNY LES VALLÉES

Séance du 05 février 2026 à 20 H 30

L'an deux mille vingt-six le cinq février à vingt heures, trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en salle des fêtes de Juvigny le Tertre à Juvigny-les-Vallées, sous la présidence de Xavier TASSEL, Maire en exercice.

Etaient présents :

Xavier TASSEL, Maire en exercice ;

Alain ROUSSEL, Monique SOUL, Jean-Yves HAMEL, Nathalie ROCHEFORT, Francis VÉRON, Véronique PAIMBLANC et Alain LEVALLOIS, Adjoint ; Auguste LEFRAS, Jacqueline RICHARD, Jacqueline LAIR, Rolande PRINGAULT, Denis POUPION, Bernard LE BLANC, Éric LAIR, Jean-Louis GANNÉ, Olivier COSTARD, Réjane ALEXANDRE, Delphine TIRTAINE, Sandra FORTIN, André CHAPDELAINE, et Edith LE BRUN, Conseillers Municipaux ;

formant la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice.

Absents excusés : Isabelle MARTIN

Absents : Brigitte BEUREL, Nicolas PERRIER, Christine SANSON, Bruno DESGUÉ

Procurations : Isabelle MARTIN donne pouvoir à Mme Nathalie ROCHEFORT

Secrétaire de séance : Alain ROUSSEL

Convocation adressée le 28 janvier 2026  
et affichée le 28 janvier 2026

Nombre de Membres en exercice : 27  
Présents : 22                      Votants : 23

**2026 02 003 – Demande d'avis projet extension d'ECOPARC présenté par la SAS Les CHAMPS JOUAULT.**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-12 et suivants ;

**Vu** le Code de l'environnement, notamment les articles L.123-1 et suivants relatifs aux enquêtes publiques ;

**Vu** l'arrêté préfectoral en date du 04 décembre 2025 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique relative au projet d'extension de l'ECOPARC présenté par la SAS Les CHAMPS JOUAULT ;

**Vu** le dossier de l'enquête publique mis à disposition du public du 23 janvier 2026 au 23 février 2026 ;

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, il est nécessaire d'émettre un avis sur le projet d'extension de l'ECOPARC présenté par la SAS Les CHAMPS JOUAULT.

**Après en avoir délibéré**, les membres du Conseil municipal décident à la majorité :

(contre : 4 – abstention : 11 – pour : 8 )

- De s'abstenir sur le projet d'extension de l'ECOPARC présenté par la SAS Les CHAMPS JOUAULT tel que présenté dans le dossier soumis à enquête publique.
- De charger le Maire ou son représentant de transmettre la présente délibération au Préfet de la Manche et à toute personne ou organisme concerné.

Pour extrait conforme

Fait et délibéré à Juvigny les Vallées, le 05/02/2026

Le Maire,  
Xavier TASSEL

